

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

POLITIQUE, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi, 2 Novembre 1847.

No. 15.

LE REPERTOIRE NATIONAL,

ou
RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

“ Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître.”
(Le Canadien de 1807.)

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très-utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, et très-intéressante pour les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront étudier son enfance, ses progrès et son avenir.

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des littérateurs Canadiens, maintenant éparses dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches, et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la republication d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens fera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples essais, en vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris. Mais au milieu des défauts de composition, et souvent des incorrections de style, le talent étincelle et brille, comme l'électricité à travers de légères nuages. Grand nombre de ces essais, toutefois, sont évidemment l'œuvre d'homme au goût sévère, aux fortes études, aux vastes connaissances, qui se sont inspirés des beautés du pays, des belles mœurs du peuple, et d'une nationalité naissante et déjà combattue.

A part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent enluis dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelques fleurs dans un gouffre, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'outre le mérite de retirer de l'oubli, comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite, le rapport littéraire et sous le rapport national, le Répertoire aura aussi l'effet d'engager un bon nombre d'écrivains éminents à reprendre leurs travaux littéraires, et tous les jeunes gens à travailler avec énergie àclipser leurs dévanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains Canadiens c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer avec les journaux périodiques dans un oubli éternel. Mais lorsqu'il auront l'espoir d'être tirés un jour de ce triste oubli et de trouver place dans le Répertoire National, qui pour être continué d'époque en époque par les amis de leur pays, ils travailleront davantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le Répertoire National formera un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 324 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octavo tous les quinze jours.

Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le Répertoire, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger du mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'a faits la littérature à différentes époques. Pour bien faire connaître ces différentes époques, il sera nécessaire quelquefois d'insérer des écrits de peu de mérite, mais alors le nombre en sera très-restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres, au bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières y contenues.

Le prix sera de QUATRE PIASTRES pour l'ouvrage, ou dix centimes par volume, payables après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscription seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet de lecture de l'Institut Canadien.

La publication sera commencée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront inscrit leurs noms sur les listes. Et le compilateur s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura commencé la publication.

S'adresser franc de port, au soussigné, chez MM. Lovell et Gibson, Montréal.

J. HUSTON,

MEMBRE DE L'INSTITUT CANADIEN.

LE JOUR DES MORTS.

J'allais par le sentier de mousse,
J'allais; c'était le jour des morts,
Et les vents, devenus moins forts,
Laisaient parler la cloche douce.
Je m'arrêtai, car j'entendis
Au détour même de l'allée,
Une voix tremblante et voilée
Qui murmurait: *De profundis,*

Clamavi ad te, Domine, Domine exaudi vocem meam.

Quelle est cette voix? Je frissonne;
Mon œil cherche de toutes parts,
Mais rien ne s'offre à mes regards:
J'ai beau me détourner, — personne! —
Je repris ma route en rêvant,
Le sein plus froid, le front plus blême,
Et mes deux lèvres d'elles-même
Prononçaient le verset suivant:

Fiant aures tue inludentes in vocem deprecationis mee.

J'achève, et la voie continue
Par les mots qui viennent après.
Me voilà donc marchant auprès
D'une voyageuse inconnue.
Quand la voix sourde finissait
Sur un ton que je ne peux rendre,
Ma voix se hâta de reprendre
Le psaume à son autre verset.

Et puis, à travers le feuillage,
Je voyais une étoile d'or,
Dont le regard plus doux encore
Semblait caresser mon visage.
C'était, dans l'espace éternel,
Le seul rayon qui vint à l'âme,
La seule pure et blanche flamme
Qui remplait les déserts du ciel.

Personne au sentier solitaire: —
Le vent seul y soufflait parfois,
Et la chevelure des bois
Flottait avec grâce et mystère.
Les halières étaient pleines d'effroi,
Comme ils le sont durant l'automne:
Personne dans les champs, personne
Que ce qui parlait près de moi.

Et tout en gravissant la côte,
Le psaume avançait vers sa fin:
Et je frissonnais en chemin,
Car la voie devenait plus haute:
Et par delà les bois touffus
Qu'une brise légère penche,
J'apercevais l'étoile blanche
Qui scintillait de plus en plus.

Enfin au bout de la clairière,
A l'endroit même où les ormeaux
Sont plus dépouillés de rameaux,
J'arrive à la strophe dernière:
C'était près d'un tertre jauni.
La strophe est à peine achevée,
Qu'un cri part: “ Ah! je suis sauvée,
“ Mon Rédempteur, soyez béni!”

Et tout rentra dans le silence,
Les hommes comme les esprits:
Et moi dans mon cœur je compris
Que c'était une âme en souffrance.
Je m'éloignai, mes pas moins lourds.
Ne faisiez plus sonner la terre:
J'allais disant une prière,
Et la cloche tintait toujours.

CAUSERIE PARISIENNE

2 octobre 1847.

Compiègne a joué d'une fête extraordinaire qui n'était pas sur le programme: c'est la présentation solennelle de l'ambassadeur persan au roi de France, toujours très-chrétien, quoiqu'il ait l'air de se soucier fort peu du Pape.

L'ambassadeur est un vrai Persan, quelque peu parent du grand schah, son illustre souverain, et non de la même lignée que celui présenté à Louis XIV, lors de la vicieuse du grand roi. Celui-ci est Persan *pur sang*, il s'appelle Mirza-Mehemed-Ali-Khan. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, d'une grande taille et fort maigre. Ses traits sont fins et réguliers; ses yeux, grands et très-noirs, sont vifs, pénétrants et sembleraient cruels et méchants, si un joli sourire, chose fort rare chez les Orientaux, ne venait déridier sa physionomie grave, comme un rayon de soleil de mars fond les neiges qui couvrent en partie la terre. Il est vêtu ordinairement de la longue robe persane et du bonnet pointu en poil d'Astrakan, qu'il a remplacé par un turban de cachemire blanc pour le moment de sa présentation, le turban étant la coiffure de cérémonie.

Mirza-Mehemed-Ali-Khan a beaucoup voyagé, non-seulement dans tout l'Orient, mais aussi dans toute l'Europe; il parle assez correctement un grand nombre de langues, notamment le français, l'anglais, le russe, l'arabe, le turc de Constantinople et celui de l'intérieur de l'Asie. Mais de tous ces idiomes celui qu'il préfère, à ce qu'il assure avec beaucoup de grâce pour un barbare, c'est notre langue française. Il a avec lui un fils, charmant enfant de douze ans qu'il paraît adorer. Le petit Mirza-abd-ul-Vehab a trouvé fort bon accueil parmi nos jeunes princes, et le père du château a retenu de leurs bruyants éclats de rire pendant les grandes cérémonies de la présentation.

L'ambassade persane est arrivée à Compiègne dans deux voitures attelées chacune de huit magnifiques chevaux très-richement harnachés, et précédées de piqueurs. Dans la première était Mirza-Mehemed-Ali-Khan, accompagné de son fils, du comte de Saint-Maurice, introducteur des ambassadeurs, de M. le comte Alix Desgranges, premier interprète du roi, et d'un officier d'ordonnance. La seconde voiture était

occupée par Hussein-Khan, secrétaire particulier de l'ambassade, et Mahmoud-Khan, gendre de l'ambassadeur, Mirza-Chesli, secrétaire d'ambassade, et M. Vidal, interprète français, qui a longtemps séjourné à Bagdad, d'où il a amené l'ambassadeur à Paris.

Le cortège est arrivé dans la cour d'honneur où se trouvaient des détachements de la troupe de ligne et de la garde nationale. L'ambassadeur et sa suite ont été reçus par les officiers d'ordonnance du roi qui les ont introduits dans le salon d'attente. Là ils ont été accueillis par les généraux Aynard et de Chabanne, aide-de-camp du roi. Alors tous se sont immédiatement rendus dans la salle à manger de Mme. la duchesse d'Orléans, où une magnifique collation était préparée.

Après toutes ces cérémonies préliminaires, l'ambassadeur s'est avancé vers la salle du trône où Louis-Philippe l'attendait. Sa Majesté avait à sa droite le duc de Nemours, à sa gauche le duc de Montpensier; M. Guizot, le ministre de la guerre et les principaux officiers de la couronne se tenaient autour du trône. Les dames n'avaient pas été admises.

Mirza-Mehemed-Ali-Khan, richement vêtu de cachemires blancs couverts de broderie d'or, s'est profondément incliné sur le seuil de la porte. Ce salut oriental a été suivi d'un grand nombre d'autres génuflexions au milieu de la salle et au pied du trône royal, où il a prononcé à peu près le discours qu'a traduit immédiatement M. Desgranges à peu près en toute confiance, car cette belle harangue était en langue persane. Elle commençait ainsi:

“ Mon illustre souverain dont la puissance égale la constellation de Saturne, le padichah de Perse, dont les troupes sont aussi nombreuses que les étoiles, et dont l'empire est au niveau du soleil, m'a fait l'honneur de me charger de déposer l'hommage de sa royale amitié devant Votre Majesté, image sublime du soleil, etc.”

Notre roi, sans doute très-flatté d'être comparé au plus brillant des astres, a répondu qu'il était enchanté et du souverain et de l'ambassadeur, et qu'il désirait cultiver toutes ces bonnes dispositions, etc.

Après de nouveaux salamalechs, l'ambassadeur a remis au roi une lettre du schah, un riche portrait de ce prince et la décoration du soleil. Cette décoration représente le soleil à cheval sur un lion; elle est magnifiquement enrichie de diamants et suspendue à un ruban bleu.

Après l'audience royale, l'ambassadeur s'est rendu chez la reine et chez les princesses, auxquelles il a offert de magnifiques cachemires, d'admirables étoffes de Perse, de bracelets, des colliers et des pierres d'un prix immense. Le jeune comte de Paris et les autres petits princes n'avaient pas été oubliés, car Mehemed-Ali-Khan leur a donné de riches fusils incrustés à la mode persane.

On avait fait préparer un hôtel pour l'ambassadeur persan; le roi l'a fort bien traité pendant son séjour à Compiègne. Il a assisté à une chasse à courre, et a été invité au spectacle. Mirza-Mehemed-Ali-Khan, enchanté de tout cela, a voulu exprimer lui-même à la foule immense de curieux qui se pressent sans interruption autour de sa demeure. Il a lui-même ouvert la fenêtre du rez-de-chaussée, et s'adressant au public, lui a dit en français assez pur: *Je veux que vous me voyiez tout à votre aise, car je suis trop bien reçu chez vous, pour ne pas me sentir heureux d'être au milieu de vous.*

Mme. la duchesse d'Orléans n'a pas eu le courage d'assister aux fêtes qui se sont données chaque jour. Elle se montrait aux troupes et au peuple entourée de ses enfants et marquait sa présence par des bienfaits, mais se renfermait dans ses appartements quand les folles joies du plaisir secouaient leurs bruyants grolots.

Après les fêtes sont venues les récompenses; le roi a distribué un grand nombre de croix aux troupes à la suite de la grande revue d'honneur, puis, avec la reine et la famille royale, il a quitté Compiègne pour retourner à Saint-Cloud. Le futur régent et la duchesse de Nemours restent à Compiègne jusqu'à la levée du camp, ensuite ils partiront pour se rendre aux courses de Chantilly.

Le fils de Jérôme, ancien roi de Westphalie, le prince Napoléon Bonaparte, est arrivé ces jours-ci à Paris. Il est venu assister à la cérémonie funèbre qui sera célébrée à Saint-Len, et où doivent assister aussi tous les glorieux débris de l'empire: Il est descendu à l'hôtel du Rhin et voyage comme un particulier très-moderne. Sa ressemblance avec l'empereur est frappante.

L'archevêque de Paris s'associe de toutes ses forces aux succès de Pie IX; il ordonne des prières pour lui dans les églises de son diocèse. Les prières sont, à notre avis, une excellente chose; mais des secours ne gêneraient rien, et Louis-Philippe paraît fort disposé à rester neutre, au grand mécontentement de tous.

Louis-Philippe vient de rendre au schah de Perse la politesse qu'il a reçue, non en lui envoyant une ambassade nouvelle, mais en lui octroyant l'ordre de grand-croix de la Légion-d'Honneur. Mirza-Mehemed-Ali-Khan a eu les miettes de la table, on vient de le nommer chevalier de la même décoration.

Frédéric-Soulié, l'auteur encore si jeune, dont la verve était si brillante et si forte, est mort samedi à 47 ans à peine, alors que son talent était dans tout son éclat, et qu'il lui était promis encore tant de jours de succès et de gloire; mais la mort est impitoyable: “ La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles.” Toute la littérature a été véritablement affectée de cette perte; car, malgré son talent, chose bien rare! Frédéric-Soulié n'avait pas d'envieux; on l'aimait, on l'estimait franchement et on lui parlait son mérite. Chacun a voulu lui donner une dernière marque de sympathie en l'accompagnant jusqu'à sa triste demeure. Victor Hugo, au nom des auteurs dramatiques, au prononcé un discours d'adieu, le bibliophile Jacob a parlé à la place de M. de Salvandy, président de la Société des Gens de Lettres. Alexandre Dumas était trop ému pour rien dire; s'est-ce pas là le plus beau des discours? Frédéric-Soulié était fils d'un capitaine de la garde impériale, ancien élève du collège Napoléon, nommé depuis collège Henri IV.

M. de Lamartine a promptement quitté Marseille pour retourner dans ses propriétés du Mâconnais: *Comme le rossignol, partant, du reste, le poète fait bientôt découvrir sa demeure par ses chants mélodieux.*

Parmi les nouvelles promotions à la croix d'officier de la Légion-d'Honneur, deux se sont surtout remarquer par la justesse de leur choix. L'une a été accordée à M. Toschi, et cela d'une façon assez plaisante. M. Toschi, qui est le premier graveur de notre époque, s'occupe, en ce moment, d'un travail extrêmement important pour l'art. Il reproduit les fresques du Corrège qui commencent à se détruire. La reine d'Angleterre a voulu s'associer à cette œuvre admirable, et a envoyé à l'artiste italien les marques les plus flatteuses de sa sympathie et de sa protection. Le Roi des Français desirant faire connaître qu'il partageait aussi l'admiration de tous, envoya à M. Toschi la décoration de la Légion-d'Honneur. L'artiste répondit aussitôt à peu près ces paroles: Qu'il ne croyait pas avoir mérité de la France et s'être fait rayer des chevaliers de l'ordre; que Sa Majesté le roi Charles X l'avait décoré en 1825 pour la gravure de l'entrée de Henri IV à Paris; qu'il avait toujours conservé les insignes de cet honneur; qu'il ne comprenait donc pas comment on le lui donnait une seconde fois. Le roi fit répondre immédiatement que tout ceci était une erreur, car sa nouvelle nomination était au grade d'officier de la Légion-d'Honneur. Le second officier nouvellement créé et très-justement mérité est M. Sichel, un de ces hommes véritables savants de l'époque, docteur-orniste, non-seulement du roi, mais de toutes les maisons royales.

M. Auguste Barre, après avoir terminé la statuette de Mme. Rachel, statuette qui joint à une grande ressemblance une habileté de draperie, une noblesse et une simplicité dans la pose rappelant la Polymnie antique, vient de partir pour Rome, où il a obtenu l'honneur de faire la statuette et le buste de l'homme le plus remarquable de l'époque, le Philastre Pie IX.

A propos de savants et d'artistes, voici une petite anecdote qui nous a été contée par l'aimable et bon M. Dupaty, au sujet de la nouvelle candidature qui offre pâture à Penne, afin d'obtenir l'immortel fauteuil vacant. Un de ses amis fut le voir, il y a quelques jours sans le rencontrer chez lui; en donnant sa carte à la gouvernante de l'académicien, il jugea à propos de dire: “ Vous prévenir votre maître que je reviendrai demain; mais qu'il soit tranquille, je ne veux pas lui parler de l'Académie.”

La bonne femme qui s'était chargée de la commission, n'eut rien de plus pressé, lorsque son maître rentra, que de lui dire: “ Il est venu un monsieur dont voici la carte; il m'a bien recommandé de vous dire que ce n'était pas pour la comédie.”

— Comment, la comédie? reprit M. Dupaty.
— Dame, monsieur, il a dit quelque chose comme ça... la comédie... l'Académie... je ne sais pas quoi enfin.
On juge si le bon M. Dupaty rit du naïf amphigouri de sa servante.

On raconte qu'un attaché au *National*, très-riche en bons mots, mais fort peu en argent, écrivit un jour à M. Verin: “ Mon cher ami, j'ai besoin de 500 francs; prête-les-moi. Tu es si heureux en toutes choses, qu'il n'est pas impossible que je te le rende.” M. Verin, qui aime les gens d'esprit, a prêté les 500 francs; mais cette étoile s'est voilée à cette occasion.

Lola Montès, la nouvelle comtesse, a voulu se mettre au rang des grandes dames de Bavière; elle leur a envoyé sa carte à toutes, ornée de ses armoiries nouvelle et de son nouveau titre. Toutes, comme si elles s'étaient donné le mot, renvoyèrent la carte, en disant que la comtesse de Landsfeld était morte, la famille éteinte, et qu'une intrigante seule trouvait prendre un titre et un nom auxquels elles n'avaient aucun droit. Le roi est furieux; mais que faire? Va-t-il déclarer la guerre aux Dames? Vraiment, cette histoire, à notre époque, a l'air d'un conte fantastique.

OUVERTURE DE LA COUR DES SESSIONS DE LA PAIX.

Hier matin (21 octobre), a eu lieu l'ouverture de la session trimestrielle de la paix sous la présidence de l'hon. C. Mondelet. Nous donnons plus bas l'Adresse aux Grands Jurés en appelant l'attention publique sur cette partie du document, qui a rapport à l'intempérance la source et la cause de la démoralisation, du vice et des crimes de notre société. Nous avons gré à l'hon. juge président de la cour d'avoir fait son devoir sans crainte en cette circonstance; de n'avoir pas hésité à soumettre à l'opinion publique une proposition qui peut paraître étrange en Canada, mais qui n'est pas nouvelle dans d'autres pays, et qui fut elle entièrement neuve, est digne de toute notre considération. En effet, aux grands maux, les grands remèdes. L'intempérance est la lèpre, la peste, la plaie hideuse de notre société? Ses victimes se comptent par centaines, par milliers; c'est-elle qui fait la ruine et la dissolution de nos familles, la misère de peuple qui travaille, les vices et les crimes de toutes sortes, qui déshonorent notre société? C'est l'intempérance, qui remplit nos rues de mendiants en haillons, nos prisons de voleurs d'escrocs et d'assassins, nos tribunaux de scandales et d'affreux récits d'attentat aux lois, aux personnes, aux propriétés à l'honneur, à la morale publique. Si l'intempérance peut produire tant de maux, si c'est le plus grand ennemi, le plus grand obstacle qu'il faut combattre pour le salut du peuple, sa prospérité, son bien être et surtout sa moralité, faut-il hésiter à employer des moyens extrêmes et violents pour arrêter les ravages du fléau? Ne nous le proclamons hautement: “ L'ABOLITION DE TOUTES LES LICENCES D'AUBERGES” est aujourd'hui le seul remède efficace pour diminuer l'immoralité, les vices, les crimes, la misère des populations. Il faut agiter cette question, l'agiter, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus une seule licence d'auberge accordée dans toute l'étendue du Bas-Canada.

Nous nous occupons fort peu de certaine impopularité

dont on nous menace, par rapport à cette grande mesure de réforme. Nous remplissons notre devoir avec d'autant moins de crainte, que nous sommes certains de trouver dans le bon sens du peuple canadien, beaucoup d'écho et de sympathie pour cette sainte et utile croisade.

Compatriotes de toutes les origines, citoyens de toutes les classes, et vous surtout les gardiens de la paix de la moralité publique, qui formez la magistrature, nous vous faisons un appel, qui sans doute sera entendu. Voulez-vous que le peuple soit laborieux, industrieux, prospère et moral? Réunissez-vous tous ensemble pour amener la grande réforme dont nous parlons. Que l'opinion publique s'éclaire et s'affermisse sur cette question, et les magistrats canadiens pourront avec le concours de l'opinion, arrêter l'œuvre des licences d'auberges. Qu'on n'ait pas à craindre que ce soit la une réforme nouvelle. Dans plusieurs des Etats-Unis, le peuple convaincu des dangers qui le menaçaient dans sa prospérité et dans son avenir, l'a adoptée depuis plusieurs années, avec beaucoup d'avantage.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 2 NOVEMBRE 1847.

ELECTIONS.

On continue à parler fortement d'une dissolution prochaine du parlement, et comme nous l'annonçait la Minerve nous avons mille raisons pour croire le bruit bien fondé. Une des principales, ce sont les visites que les ministres viennent de faire et ont effectuées cette semaine à leurs comités respectifs. Puisque ces Messieurs font de leur mieux pour se préparer à la lutte prochaine, puisque d'ailleurs l'on dit, et l'on paraît bien en croire, que cette dissolution va être annoncée tout à coup, qu'on ne peut donc pas s'attendre à ce que les nouvelles élections nous offrent que la simple évidence et le simple bon sens, nous croyons à tout le moins de se mettre sur ses gardes, et de s'entretenir sur le choix d'hommes consciencieux et vraiment patriotes pour représenter les populations au parlement. Nous voyons donc de nouveau entourer le peuple à penser à l'événement qui s'annonce déjà, nous venons lui dire de y penser méditamment et de suite et de ne pas attendre qu'il ne soit plus temps. Il faut de toute nécessité que le peuple se revende, il faut qu'il agisse, il faut qu'il se montre enfin et qu'on ne le dupes plus. Il se plaint toujours que les lois qui lui sont données sont mauvaises; eh bien! qu'il réfléchisse pour le dire de ces hommes qui aient sa confiance et la capacité nécessaire pour bien prendre ses intérêts. Qu'il se garde cependant de ces hommes qui lui disent qu'ils sont opposés aux taxes; ces hommes sont à coup sûr des ignorants ou des traîtres, si ce sont des ignorants, ils ne peuvent paraître au parlement; si ce sont des traîtres, ils ne méritent que le mépris et le dédain. D'ailleurs que l'on se souvienne bien de ceux qui font de semblables protestations. Que l'on se souvienne des Comités de Dorchester auquel certain candidat disait: je suis opposé aux taxes et vous en faites les traces. Ce candidat a été élu, il est allé s'asseoir au sein de la Chambre d'Assemblée, et là en face du pays il a voté un des premiers pour la taxe. Mais Monsieur, lui a-t-on dit, vous aviez promis le contraire à vos électeurs? Non, répondit-il; j'étais opposé aux taxes locales, et il ne s'agit pas ici de taxes de cette sorte! Voilà comment l'on se moque du peuple, voilà comme l'on se sert de sa confiance, voilà comme on le représente! Espérons que nos populations vont se montrer plus sages, qu'elles vont se choisir des représentants amis du Progrès, amis de l'Éducation, amis du peuple, par conséquent amis de la liberté, mais d'une liberté bien entendue. Espérons qu'elles commencent à se lever, et qu'elles vont redouter tous les égoïstes qui osent demander des suffrages, et qui ne sont bons qu'à conseiller la résistance aux lois, à tenir le peuple dans l'ignorance et par là même à lui donner inévitablement la servitude. Espérons que nos populations sauront faire leur devoir et préparer par là les voies à un Ministère chéri du Peuple, à un Gouvernement utile et favorable au pays; c'est le seul moyen de nous assurer sur ce continent un Avenir quelconque. Bon Choix de Représentants, bon Gouvernement, Pays prospère, riche et heureux, voilà trois choses qui sont au mains du peuple, puisqu'il en tient comme la clef. Qu'il regarde donc les temps qui ne sont pas encore, comme devant lui amener toutes sortes de prospérités, et que de suite il entre fermement et courageusement dans la lice, en députant au Parlement ses véritables amis! C'est ce que nous attendons du bon sens naturel de nos populations; elles ne nous feront certainement pas défaut!

Les Émigrants de St. Joseph n'ont pu être arrêtés, vu qu'ils s'étaient enfilés dans les bois. La brigade des carabiniers est donc revenue à Québec, et l'on espère que les habitants de St. Joseph vont enfin comprendre à quoi ils s'exposent en n'obéissant pas à la loi, et qu'ils se hâteront de payer la taxe sur les Ecoles. On espère de plus que les choses n'iront pas plus loin, et que les notables et surtout les hommes en position tels que les Magistrats et les officiers de Milice veilleront à ce que les Émigrants ne fassent plus d'apparitions à la Beauce. Pour nous, nous continuons à croire que soumission ou non de la part des Émigrants, de toute nécessité il faut que les ennemis de l'Éducation et par conséquent du peuple, les gens qui sèment ainsi la discorde et procèdent sur leur route la résistance aux lois, les Émigrants enfin soient amenés devant

la justice pour recevoir le châtement qu'ils méritent. Si ce sont des hommes dans des positions élevées, nous considérons que c'est une raison de plus de frapper, afin de détourner ceux qui seraient tentés de les imiter. Un exemple une fois, et tout ira bien ensuite!

Nous remarquons parmi les nominations de la Gazette Officielle de samedi celle de M. Cary receveur des argents et effets des Émigrés. En vérité, nous ne comprenons rien à une semblable nomination; depuis six mois que nous avons les émigrés qui meurent sur nos rives, on n'a pas même pensé à leur argent et à leurs effets, on a laissé les premiers venus s'en emparer et ajouter cela à mille petites spéculations de même espèce; et actuellement que la plus grande partie des effets et de l'argent a été enlevée, voilà que l'on nomme un receveur. A quoi donc va servir cette nomination? Nous ne saurions le dire. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle vient bien tard, et que c'est un fait à enregistrer et à bien remarquer, un fait à ne pas perdre de vue et dont on doit surveiller les suites.

Nous avons eu l'avantage d'assister samedi soir à la dissertation de M. Humphrey sur le magnétisme en général, et particulièrement sur le magnétisme dans les Télégraphes Électriques. Ce savant Monsieur a expliqué d'une manière aussi satisfaisante que possible la nature du magnétisme et ses propriétés générales; il est entré ensuite dans l'histoire des progrès des hommes instruits en cette matière, et enfin en est venu à nous développer le système des Télégraphes. Il a fait voir de quelle manière l'on peut produire par le Télégraphe les effets étonnants que nous admirons tous les jours, et puis il a parlé des différents emplois du magnétisme. En montrant l'appareil dont on se sert durant la nuit pour éveiller les opérateurs dans les bureaux de Télégraphes, M. Humphrey nous a fait observer qu'il s'y trouve une petite roue qui est mise en mouvement par le fluide en question; d'où il a conclu tout naturellement qu'avant peu la vapeur serait en grande partie mise de côté et remplacée par le fluide magnétique qui deviendrait alors la force motrice. M. Humphrey n'a d'ailleurs aucune crainte en faisant cette espèce de prédiction; puis qu'après ce qu'un ami lui a dit dernièrement, il y a actuellement un petit vaisseau à New-York dans lequel la force motrice est le magnétisme. Mais ce n'est pas encore tout. L'Électricité et le magnétisme ont la plupart des propriétés regardant comme étant à peu près le même fluide, doivent produire encore de plus grands effets. Il paraîtrait donc que par le moyen du magnétisme, on parviendrait avant peu à pouvoir éclairer les places, les rues et les habitations. M. Humphrey nous a donné samedi une idée de la lumière magnétique; elle est des plus brillantes et de beaucoup plus belle que celle du mauvais gaz que nous avons actuellement. En sorte que s'il était à présent possible qu'on produise la lumière magnétique ne serait pas aussi dispendieuse ou pas plus que celle produite par le gaz. Il n'y a aucun doute que notre Corporation, qui doit mener tout ce qui est à l'avantage du public, ferait disparaître au plus vite les appareils actuels pour faire place au magnétisme.

L'Électricité et le magnétisme jouent de nos jours un si grand rôle qu'il serait vraiment curieux de n'en rien connaître. Les Télégraphes Électriques sont des appareils dont on parle si fréquemment et si savamment sans en rien connaître, qu'il ne serait pas parolant pour les personnes nées qui sont instruites en d'autres matières de ne pas profiter de l'occasion fournie par M. Humphrey. Comme l'a si bien remarqué ce monsieur, il ne coûte pas de donner un peu pour aller voir faire des tours de passe-passe, mais il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de payer un peu pour entendre une dissertation sur un sujet instructif. Le peu de personnes qui se trouvaient samedi réunies autour de M. Humphrey, peuvent toutes attester que l'on acquiert bien de la science pour un peu de ses soirées. D'ailleurs combien y a-t-il de personnes à Montréal qui sachent vraiment ce que c'est qu'un Télégraphe Électrique et qui comprennent comment il fonctionne! Nous dirons avec M. Humphrey qu'il n'y a pas les neuf dixièmes de la population. Aussi nous invitons les citoyens de Montréal à montrer ce soir que les soirées instructives sont pour le moins aussi encouragées que celles consacrées à voir des tours d'adresse, et que notre population n'est pas de celles dont on peut dire: "Elle ne s'instruit pas; elle aime l'ignorance!"

Nous avons reçu la livraison d'octobre de l'Album de la Revue Canadienne pour laquelle nous offrons nos remerciements à M. le directeur de l'Album. Comme les précédentes livraisons, celle-ci est des plus soignées sous le rapport typographique et sous celui du choix des matières. Bien que nous l'ayons parcourue un peu rapidement, nous y avons admiré des passages qui sont bien propres à orner cette production périodique. Nous voudrions parler principalement de "La mort de Frédéric Soulié" qui a terminé sa carrière d'une manière si belle et si touchante, et de la lettre écrite par un Français à ce sujet. Ce sont là cinq belles pages, cinq pages dont nous aimerions toujours à voir les qualités dans toutes les autres de l'Album. La "Chronique Américaine" montre une plume facile, mais aussi une plume trop légère. Enfin nous répéterons ce que nous avons déjà dit, et il nous peine beaucoup que cet Album ne soit qu'un recueil de productions étrangères. Dans la livraison que nous avons sous les yeux, nous ne voyons pas le plus petit article écrit par un enfant du sol. La Revue même de Mais pour une raison ou pour une autre ne paraît plus que tous les trois mois. C'est vraiment peu rassurant que de voir ce recueil si peu patronisé par la jeunesse. Combien de jeunes gens instruits qui pourraient trouver dans un mois bien des occasions, bien des moments pour écrire deux, trois et quatre pages pour l'Album! mais non; on ne pense pas à cette matière, et le temps va toujours son train. Pour nous, nous ne faisons cette remarque que parce que c'est celle de tous ceux qui voient l'Album de la Revue Canadienne. Nous n'oserons point faire un nouvel appel à la jeunesse instruite; elle sait ou doit savoir ce qu'elle a à faire, et puis bien d'autres appels ont déjà été faits. Nous nous contenterons de redire les paroles suivantes empruntées au dernier discours de M. Étienne Parent devant l'Institut Canadien:

"J'ai peu lu, j'ai encore moins vu; mais j'en ai lu et vu assez, pour me convaincre que nous travaillons beaucoup moins qu'on ne le fait ailleurs et autour de nous, dans les pays où l'on vise à un grand avenir, ou bien où l'on veut maintenir un glorieux passé. Tous les hommes naissent égaux, et s'il y a des inégalités sociales, elles ne doivent être que le résultat des talents, du travail et de la bonne conduite de chacun!"

Nous ne donnons aujourd'hui qu'une demi-feuille, parce qu'hier était fête d'obligation. Le manque d'espace nous force aussi à remettre plusieurs articles déjà composés et que nous donnerons prochainement.

Il n'y a plus de malades à la Grosse-Isle, et à l'Hôpital de la Marine à Québec, selon le Canadien, il en reste encore 247.

FAITS DE TOUTES SORTES.

Mgr. Prince, dont la maladie a donné tant d'inquiétude, est aujourd'hui un peu mieux; cependant il s'en faut qu'il soit déjà en convalescence.

Les autres Messieurs du clergé dont nous annonçons la maladie sont tous mieux, à l'exception de M. Paquin, qui est encore considéré en danger.

C'est avec le plus grand chagrin que nous apprenons par les Journaux du matin que M. Mills, le Maire de Montréal est attaqué du typhus. On ne paraît pourtant pas le considérer dans un grand danger.

La Minerve nous apprend que les Marchands de laise sont assemblés à Montréal, et ont décidé le prix de leur marchandise, vu la cherté du feu et des grains.

Le Montréal Witness contient la nouvelle de la Maladie du Capt. Wetherly, Agent des Émigrés à Montréal; ce Monsieur est attaqué du typhus.

Aux aïeux, il y a encore 685 Malades; il en est mort hier 13, et durant la semaine 88!

Le temps est moins froid depuis deux ou trois jours. Hier nous avons eu de la pluie presque tout le jour, ce qui fait espérer que nos cultivateurs vont pouvoir labourer facilement, et les plus négligents seront ce qui est encore exposé à l'incertitude des saisons.

La Gaz. Off. de samedi contient les nominations suivantes:

- Médecins: MM. John Duncanson, Francis Armstrong, Charles A. Caddy et James A. Whiting.
Notaire (H. C.): James S. Thomas, de Bytown.
Juges de Paix (Dist. de Montréal): Amable Bas Duclap et Benjamin Morin (Rousselleville), François Bouchard et Bénoin Larue (St. Ger. de la Rivière), Galiste S. Gigné (North Street), Joseph Rodin de la Pointe (Côte de la Visitation), J. Burke (Blackburn), J. Castello (Russelltown Falls), J. H. Assoum (New-Glasgow), A. Frary (Sutton), J. D. McConnell (St. J.), Dampier (North Street), J. J. Remy (Aylmer), R. McAndrew, J. B. H. Mignault et R. H. Dutton (St. O.), Cole (Blackburn), E. Quin, F. C. Gossé et J. Gay (Longue-Pointe), L. Archambault et P. Roy (St. Marguerite de Blainville), A. D. Sauvageau (St. Philomène) et Moses Davis (L. Ande), Seniors.
Receveur des argents et offices des émigrés: Joseph Cary, Ecr. député inspecteur général des comptes Publics.
Commissaires des ports et canaux (St. Pierre les Beaupres): MM. A. P. Méthot, A. Fournier, N. Mailhot et P. N. Charlier.

Outre ces nominations, il y en a plusieurs autres de conseillers municipaux, de commissaires d'écoles, et d'officiers de milice.

Voici comment l'habile rédacteur du Courrier des E.U. juge le dernier discours de M. Parent à l'Institut: "M. Parent, dit-il, a développé sa thèse avec une grande profondeur de pensées. Quelques négligences de style, quelques vulgarités de détail, mais ces petites pages mais ce sont des lectures heureusement rares, et le travail de M. Parent n'en est pas moins, dans son ensemble, une œuvre aussi remarquable qu'elle peut être utile."

Samedi matin, le feu a pris dans une petite bâtisse dépendant de la résidence de G. W. Wicksteed, écrl., dans la rue de la Montagne et Pa consurre.

Le Montréal Gazette nous apprend que la Banque de Montréal est maintenant établie dans le nouvel édifice que les directeurs ont fait construire sur la Place d'Armes.

Le Morning Courier nous annonce que le maître de postes d'Angleterre, vient de faire pour le Canada trois nominations dans son département. Les nouvelles empires au fils du d'après maître général de poste du Canada et les deux autres par deux autres noms et deux autres en Angleterre; les salaires seront de £240 à £250!

Les louangeurs de Québec viennent d'être condamnés dans la cour du bailli de la robe à payer l'amende de cinq livres courant pour n'avoir pas donné le rationnement voulu par la loi de 1667. Les louangeurs ne croyaient pas que cette loi existât davantage, mais la cour a été d'un avis différent. Nous enregistrons ces détails au Canadien.

Prenez garde aux faux billets de banque.—La Cour St. Star nous apprend qu'il circule maintenant de faux billets de deux piastres de la Banque de Toronto, faits avec une grande perfection.

La Gazette de Bytown nous annonce qu'un homme de police venait de faire un prisonnier, mais que quelques hommes se sont mis en frais de le délivrer. Le maître passant par là s'est alors approché, et avec l'aide de quelques personnes présentes il a arrêté le prisonnier et trois de ceux qui étaient venus le délivrer. C'est un bel exemple pour les magistrats!

Le Courrier des États-Unis contient la nouvelle d'une scission dans le parti démocrate de l'Etat de New-York; la cause de la scission a été la réponse à faire aux deux questions suivantes: Admettrait-on dans l'Union les nouveaux territoires conquis sur le Mexique? L'adhésion de l'Éclavage sera-t-elle autorisée dans tout ou partie de ces territoires conquis? En sorte que voilà le parti démocrate partagé en deux camps opposés; cependant le Courrier des États-Unis n'augure rien de mal de là; selon lui, c'est un déplacement de forces qui contribuera à resserrer les liens d'union entre le nord et le sud, sans compromettre ni l'adhésion du jour ni la démocratie fédérale; c'est au reste ce que nous savons peut-être avant peu.

Les journaux de la Nouvelle-Orléans continuent à nous parler favorablement de l'état sanitaire de la ville; mais il ne paraît pas qu'il en soit de même au Texas. A Galveston la fièvre jaune avait fait 38 victimes dans une semaine. Le Courrier des E. U. cite parmi les vieillards M. Van Zandt, ancien ministre des E. U. au Texas.

M. Vatteure, selon le même journal, continue loyalement la poursuite de son système des dérangements, que les Américains paraissent disposés à employer. Le 22 octobre, sur l'invitation, des deux chambres de l'Etat de New-York, M. Vatteure a développé devant elles son système dont il a fait connaître les heureux résultats.

Le Catholic Herald de Philadelphie nous donne l'heureuse nouvelle que, le 13 octobre, Mgr. de Philadelphie a reçu dans le sein de l'Église catholique, le rév. George Allen, ministre de l'Église épiscopale et professeur de grec et de latin dans l'Université de Pensylvanie. Le lendemain, son épouse et cinq enfants ont eu le même bonheur. Huit jours plus tard, ils ont tous reçu le sacrement de Confirmation, les enfants étant d'âge raisonnable.

Nous avons la consolation de pouvoir annoncer sur l'autorité du Catholic Telegraph qu'un prêtre catholique (Allemand) qui avait malheureusement embrassé le Rougisme, vient de demander à son Evêque de l'admettre dans l'Église catholique; ce prêtre repentant est le Rév. M. Grandeler.

Mgr. de Milwaukee, parès le "Catholic Telegraph," vient d'ordonner prêtres MM. M. McFali et M. Weitzer.

Les journaux des États-Unis nous apprennent qu'il y a eu à Baltimore une rixe sérieuse entre des pompiers un nombre de 3 à 400. Plusieurs ont été blessés ainsi qu'un homme de police et un pompier tué; 20 des principaux ont été faits prisonniers.

Les steamers attendus sont le Philadelphia qui est parti le 10 octobre, le Washington et le Catalonia partis le 19. Le New-York a quitté l'Europe le 24 octobre et après demain le Britannia se met aussi en mer.

Dans l'état de l'Ohio, on vient d'acquiescer deux terrains spacieux pour bâtir deux églises catholiques, l'une à Springfield et l'autre à Covington. Il en est de même de la commune de Deftu où les habitants ont résolu de se construire une église catholique et de la commune appelée Green où l'on vient de collecter \$1500 pour un objet semblable. Nous prenons ces détails dans le Catholic Telegraph.

Le Phil de Boston nous apprend la mort du Rév. John Brady, prêtre catholique; il n'avait que 50 ans et était employé comme missionnaire à Cabotville.

On construit actuellement à New-York un steamer de 400 pieds en longueur. Le plus long qui existe à New-York est de 350 pieds comme le John Mann.

Les Actes du Grand Comité de Baltimore viennent d'être livrés au public sous la forme d'un pamphlet de 36 pages; ce pamphlet se vend chez John Murphy, Baltimore.

Le Prince de Londres continue dans une de ses dernières feuilles une invective grave qui représente le Souverain-Pontife, assistant au Concile d'Église autrichien, tandis que Louis-Philippe, sous la figure du emp. gallois, s'élève de la tribune et que le lion britannique jette sur cette scène un regard approbateur.

Pour ceux qui sont de la Tempérance et pour ceux qui n'en sont pas.—A Londres d'abord, un homme en poursuivant un autre pour le montant de \$10 pour lui avoir montré la manière d'améliorer le gin! Voici sa méthode d'amélioration:

Dans quarante gallons de vin, mettez une cuillerée d'huile de vitriol, une cuillerée d'huile d'annades, une cuillerée d'esprit de vin, une once de racine de St. Esprit, une once d'absinthe, une once de sel de nitre, deux onces de gin du Chili et deux onces de gélatine!

Voilà de quoi donner du goût pour la boisson!

SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC.

- Nomine du 18 octobre.
Séances:—De l'Épiscopat—par M. S. Drapreau.
Nommé du 25 octobre.
Séance:—L'Épiscopat appliqué aux arts—Dorure.
—Télégraphie électrique—par Jos. Cauchon, écrl., M. P. U.

La huitième séance étant pour de fête, la séance est remise à mardi, 2 novembre, à 7 heures du soir, chez Chs. Dion, écrl., instituteur, rue St. Vallier.

Les sujets traités seront:
Quelques hommes de son pays—par F. X. Derome, écrl., avocat.

Les avantages de vivre en société—par G. Tourangeau, écrl., avocat.

Histoire de l'Église—par F. E. Junera, écrl., instituteur.

J. B. MARTEL,
Secrétaire S. D. Q.

CORRESPONDANCES.

- Reçu de:
M. P. B. lettre; réponse même jour.
M. L. D. St. Hyacinthe, lettre; mille remerciements.
Mad. C. K. L. Québec, lettre; c'est une épopée que nous attendons impatiemment.
M. ... Québec, deux lettres; il n'y a rien que de raisonnable; la voisine; nous y voyons et y verrons encore davantage.
M. J. B. E. D. note et pamphlet; nos remerciements.
Pour notre feuille de vendredi.

Envoi.—Dans notre dernière correspondance de Québec, il s'est glissé deux erreurs; 1° p. 176, ligne de 2de colonne, au sujet du journal de M. Lepron, on lisait que "les vêtements dépendant lui manquaient"; il eût fallu "dire les abonnés."

2° p. 35e, ligne, même colonne, au lieu du "Aéros de Lafontaine," on doit lire "le héros de Lafontaine!"

DECELS.

A St. André, le 21 oct. John Pyke, écrl. M. D. à 26 ans

A NOS ABONNÉS.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le dernier semestre sont priés de le faire au plus tôt.

Ceux de nos abonnés qui doivent plusieurs semestres sont aussi priés de nous faire tenir le plus promptement possible le montant qui nous est dû.

Il faut bien se rappeler que sans argent un journal ne peut pas se soutenir. C'est la grande règle-générale dans les payements qui seule peut rendre un établissement florissant. Nous osons donc espérer que nos abonnés ne nous négligeront pas et qu'ils nous enverront aussitôt le montant qu'ils nous doivent.

Nous venons d'encourir de grands frais pour l'agrandissement et l'embellissement des Mélanges. C'est une raison de plus pour nous adresser sans délai les différentes sommes qui sont dues pour abonnement à notre journal, etc. etc.

Enfin, que nos lecteurs se rappellent bien que ce n'est pas tout par des paroles que par des actes que l'on prouve son désir d'être le patron et l'ami véritable d'un établissement.

AVIS.

Toutes personnes ayant à leur soin ou posséder un immeuble, BIENS-MEUBLES, ou EFFETS qui auraient été vendus appartenant à des Émigrés maintenant morts, ou appartenant à un défunt, ou à des Émigrés malades, sont priés de se présenter requises de les livrer sans délai au Soussigné, ou à un de ses autorisés par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, en date du 25 octobre courant, à recevoir ces Argents, Marchandises, Biens-Meubles et Effets.

JOS. CARY,
Dép. Inspecteur GÉNÉL.
Montréal, 25 octobre 1847. 3i.